



Jean-Paul Rampon, Président et les Membres du Grand Conseil

ont le plaisir de vous convier au





de l'Ordre des Compagnons du Beaujolais

au Cuvage de Lacenas

18h00 - Initiation à l'accord mets-vins pour les impétrants

19h00 - Cérémonie d'intronisation dans l'Ordre des Compagnons du Beaujolais

20h30 - Apéritif servi dans la « Salle des Pressoirs »

21h00 - Repas servi à la « Cave Voûtée » par Bertrand Traiteur

L'ensemble de la soirée se déroulera dans une ambiance musicale

Menu

- Velouté de Butternut aux brisures de châtaignes, dés de foie gras et croquant aux graines de Thia
- Dos de canette de Barbarie aux épices torréfiées, au miel d'acacias et garnitures d'automne
- Assiette du Maître-Fromager en deux saveurs
- Nougat glacé de "Gilles" et son coulis de fruits rouges

50.00 € (boissons comprises)





L'ORDRE DES COMPAGNONS **DU BEAUJOLAIS**

Samedi 26 octobre 2019 à 19h00

Réservation à retourner avant le 12 octobre 2019 à :

ORDRE DES COMPAGNONS DU BEAUJOLAIS, 47 Passage de l'Ancienne Mairie 69400 VILLEFRANCHE S/SAÔNE

Nom :	Prénom :
Tél. :	
Mail :	
- Nombre de convives x 50,00 € soit : TTC.	
Règlement par chèque à la réservation, libellé à l'ordre des Compagnons du Beaujolais	
ou par virement IBAN F <mark>R76 1780 6003 66</mark> 64 1215 4500 090 - AGRIFRPP878	
Les réservations ne seront valables qu'accompagné	es du règlement correspondant.
Si v <mark>ous désirez faire introniser un de vos invités</mark> (frais de chancellerie 145 € TTC),	
rend <mark>ez-vous sur notre site <i>compagnons-du-bea</i>ujolais.com</mark> ou prenez contact avec	
notr <mark>e secrétariat au 04 74 60 54 81 (dans la</mark> limite des places disponibles).	

IMPORTANT: Toute annulation moins de 8 jours avant le Chapitre, soit le 18 octobre, ne sera pas remboursée.